

entière, à des pressions de part et d'autre ou encore de voir notre liberté d'action diminuer; tantôt à l'éventualité de compromettre nos relations bilatérales avec l'un ou l'autre des pays d'Amérique latine ou des Antilles ou avec les États-Unis si nous cherchions à rendre l'Organisation plus efficace, comme beaucoup de pays amis, membres de l'Organisation, nous le suggèrent. La vérité est qu'il n'y a jamais eu de consensus national au Canada en faveur de l'adhésion à l'OAS. Pour toutes ces raisons, les gouvernements qui se sont succédé au Canada ont jugé qu'il était préférable de ne pas franchir ce pas.

Cela dit, le Canada entend néanmoins remplir de façon à la fois active et constructive son rôle d'observateur permanent, et à ce titre il est à même d'avoir une idée impartiale, voire instructive des problèmes actuels de l'Organisation. Par exemple, nous partageons le désir de coopérer étroitement avec les pays d'Amérique latine et des Antilles, mais en même temps l'avenir de l'Organisation nous préoccupe au même point que les pays membres; nous nous interrogeons comme eux quant au genre d'organisation qui servirait le mieux les intérêts de notre hémisphère, maintenant comme à l'avenir. De nombreuses voix au sein même de l'Organisation demandent que l'on opère des changements fondamentaux, mais nous ne voyons pas se dessiner d'entente quant à la nature de ces changements ou la façon de procéder pour les réaliser.

Le Protocole de Carthagène de 1985, dont l'exécution, selon une déclaration récente du Secrétaire général Baena Soares, est essentielle à la "revitalisation de l'Organisation", n'a pas encore été ratifiée par certains des plus importants membres de l'Organisation, ce qui a amené le Secrétaire général à exprimer publiquement sa déception devant le contraste entre l'approbation enthousiaste du Protocole en 1985 et la lenteur du processus de ratification.

Par ailleurs, nous ne pouvons fermer les yeux sur le fait que l'Organisation semble être presque entièrement paralysée à l'heure actuelle, presque tous ses membres, en autant que je sache maintenant, à l'exception de la petite République dominicaine et de Trinité-et-Tobago, ne s'étant pas encore acquitté de toutes leurs obligations financières envers l'Organisation et la plupart d'entre eux ayant cumulé un important retard dans le versement de leurs quotes-parts. Même si un certain nombre de pays membres ont donné suite récemment aux appels du Secrétaire général en vue de résoudre ce problème, il reste que cette situation témoigne, à mes yeux, du peu d'intérêt que les membres eux-mêmes manifestent pour l'Organisation. Nous ne pouvons que nous demander dans quelle mesure les pays mêmes qui nous ont si souvent exhorté à devenir membre de l'OAE croient en l'utilité de celle-ci et l'appuient. Je peux néanmoins vous